

CODEV du PETR Causses et Cévennes

Jeudi 7 septembre 2023 de 18h à 20H– Le Vigan

Compte-rendu et synthèse des débats

Ordre du jour

- Actualités du PETR Causses et Cévennes
- Renouvellement du Codev

Elu du PETR Causses et Cévennes

- Emmanuel Grieu, vice-président du PETR référent auprès du Conseil de Développement

Services du PETR Causses et Cévennes

- Matthieu Eybalin, coordinateur
- Joris Masafont, animateur de la charte forestière de territoire

Membres du Conseil de développement

5 participants : Jean-Louis Fulcrand, Michel Langlois, Théo de Cazenove, William Oswald, Elsa Lewin.

La fiche de présence est en annexe.

Emmanuel Grieu introduit la plénière en remerciant les participants pour leur présence.

1. Point d'avancement général

Joris Masafont, qui a rejoint le PETR le 1^{er} juin, se présente. Il précise que la charte forestière est un outil permettant de travailler sur les enjeux de la forêt et sa multifonctionnalité en considérant de manière systémique les volets environnementaux, sociaux et économiques. Différents thèmes seront approfondis : filière bois, mycosylviculture, chasse, forêt privée, ... La charte doit être élaborée avant le 30/09/2024. Depuis son arrivée, Joris a rencontré de nombreux élus, l'ONF, des acteurs privés dont des groupements forestiers... Un lancement grand public de la démarche est prévu au cinéma du Vigan le 28/09 avec la projection du film « l'Aigoual la Forêt retrouvée » en présence du réalisateur ainsi qu'un débat avec le public et les élus en charge de la charte.

Un rendez-vous est pris le 5/10 à 18h en visio ou en présentiel pour explorer les possibilités de collaboration du Codev sur la charte forestière.

Matthieu Eybalin fait un point sur les actualités du PETR :

- SCoT : le Projet d'Aménagement Stratégique est finalisé. Plusieurs comités de rédaction du DOO se tiendront à l'automne.
- Avenir Montage : les études sur l'offre d'activités de pleine nature, l'offre d'hébergements et de restauration et l'enneigement de l'Aigoual sont lancées. L'élaboration du projet pilote à construire dans le cadre de l'accompagnement de la Fabrique des Transitions se poursuit.
- Mobilités : l'élaboration du schéma de mobilités démarre.
- Transition écologique : deux axes prioritaires ont été identifiés, la mobilité et la sensibilisation, l'acculturation aux enjeux du dérèglement climatique et des transitions. Un travail important est fourni actuellement en appui des communes dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables.
- Charte forestière : cf plus haut
- Politiques contractuelles / subventions : plus de 100 projets communaux et intercommunaux ont été accompagnés par le PETR en 2022 et 2023. Ils représentent plus de 33 M€ d'investissements publics et, à ce jour, plus de 5M€ de subventions acquises.

Matthieu Eybalin rappelle que l'équipe technique du PETR est constituée de 5 personnes et que son budget de fonctionnement est financé à près de 80% par de la subvention publique (Etat, Région, ADEME, Europe), le reste étant pris en charge par les communautés de communes. Il y a donc un enjeu de pérennisation / renouvellement des missions actuelles et le besoin de faire avec des moyens contraints. Ainsi, le recrutement d'un chargé de mission dédié à la communication n'est pas réaliste au regard des moyens actuels de la structure. Il rappelle aussi que le site internet du PETR et ses réseaux sociaux sont régulièrement alimentés en actualités.

2. Renouvellement du conseil de développement

Emmanuel Grieu estime important que les membres du codev expriment leur ressenti pour définir les modalités d'appel à candidature les plus pertinentes

Les participants reprennent les débats sur les modalités de renouvellement du conseil de développement.

Le PETR prendra en charge la diffusion de l'appel à candidatures.

Les participants s'accordent pour un appel à candidature ouvert et sur le principe d'intégrer une composante tirage au sort. Modalité du tirage à préciser.

Ils proposent la création d'un document support de communication sur la définition du PETR pour gagner en lisibilité.

Les membres conviennent d'alimenter un document partagé.

Matthieu Eybalin indique que la proposition du codev devra être transmise au plus tard à la fin du mois (début de la semaine du 25 septembre) pour être inscrite à l'ordre du jour du bureau du 3 octobre.

3. Projet de lettre du codev à l'attention des élus locaux

Le sujet est inscrit à l'ordre du jour du bureau syndical de septembre (pas de bureau syndical au mois d'août). Toutefois, d'un point de vue technique, Matthieu Eybalin attire l'attention sur le fait que les points soulevés dans le courrier ne relèvent pas du champ de compétences du PETR.

Prochaine plénière : Jeudi 2 novembre 2023

Feuille de présence



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
Feuille de présence
Réunion du 7 septembre 2023

PRÉNOM	NOM	RESIDENCE	PRESENT / EXCUSE
Martine	PIALOT	Val d'Aigoual	
Laurent	GOUARDES	Saint Bresson	
Muriel	ABERLENC	Alzon	
Maryline	BERTRAND	Val d'Aigoual	
Eric	POUJADE	Le Vigan	
Elsa	LEWIN	Le Vigan	<i>[Signature]</i>
William	OSWALD	Alzon	<i>[Signature]</i>
Boris	AUBLIGINE	Le Vigan	
Michel	LANGLOIS	Val d'Aigoual	<i>[Signature]</i>
Philippe	RAVIER	Saint Bresson	
Théo	de CAZENOVE	Lasalle	<i>[Signature]</i>
Karen	BROKKE	Arphy	
Christian	PUSINERI	Bréau-Mars	
Denis	FREHEL	Val d'Aigoual	
Sébastien	PICHOT	Le Vigan	
Nicolas	GUERINEAU	Le Vigan	
Rébiai	GUIASSA	Saumane	
Jean-Louis	FULCRAND	Les Plantiers	<i>[Signature]</i>